



Ouest



Une conversion réussie en viande bovine

UNE SITUATION DE DÉPART MAÎTRISÉE ET COMPATIBLE

Le fonctionnement et le degré de maîtrise du système avant la conversion vont déterminer le degré de difficulté pour passer en « bio ». Ainsi le niveau d'intensification et d'autonomie alimentaire sont déterminants. La décision de l'évolution doit être mûrie en accord avec les aspirations de l'éleveur. Elle doit s'accompagner d'un diagnostic préalable approfondi qui va permettre d'analyser le fonctionnement en conventionnel et d'envisager les modifications nécessaires au passage en bio. L'éleveur pourra alors analyser la faisabilité du projet et prendre sa décision.

AUTONOMIE ALIMENTAIRE OBLIGATOIRE, BAISSÉ DU CHARGEMENT

En production viande bovine, la maîtrise des charges est essentielle pour l'obtention d'un bon revenu. En agriculture biologique, l'autonomie alimentaire est indispensable compte tenu du prix des aliments et de la difficulté de se les procurer. Cela passe par la production de fourrages de qualité en quantité pour satisfaire les besoins du cheptel. Produire sans engrais minéraux demande un peu plus de surface et/ou moins de cheptel. La baisse de production à l'hectare sera fonction des pratiques et du niveau de chargement. En système viande bovine extensif, on observe souvent des apports limités, 20 à 40 kg d'azote minéral par ha. Sans changement de système fourrager, de type de prairies, la baisse de production fourragère peut atteindre 15 à 25 %. Sans surface supplémentaire c'est autant de vèlages en moins. Le chargement passe alors de 1,4 à 1,0 UGB par ha.

PLUS DE LÉGUMINEUSES, PLUS DE PROTÉINES

Si l'autonomie en fourrage grossier est accessible, la couverture des besoins protéiques du troupeau est plus difficile à atteindre. Cela passe par plus de légumineuses dans les prairies. A ce titre les prairies multi-espèces permettent un meilleur rendement, une souplesse d'exploitation, une valeur alimentaire satisfaisante par rapport à un RGA trèfle blanc. Les cultures de luzerne, trèfles contribuent à l'autonomie azotée. Un complément de mélanges céréales-protéagineux récolté en grains, ou de protéagineux purs permet d'équilibrer les rations notamment en finition.

MOINS DE CHEPTTEL

Le passage en bio s'accompagne, sauf agrandissement de la surface fourragère, d'une diminution du cheptel, le plus souvent entre 15 et 25 %. Cette baisse doit être une opportunité pour réformer les moins bonnes reproductrices et permettre d'améliorer la qualité du cheptel. En présence de données techniques objectives, croissance des veaux, index, le tri sera plus sûr. La conduite du troupeau reste la même en bio.



VALORISER EN FILIÈRE BIO

Pour améliorer la rentabilité du cheptel, la commercialisation des animaux doit se faire au maximum par la filière bio. Après une période délicate en 2012/2013, le prix de vente en filière bio retrouve un écart intéressant avec le conventionnel.

Pour une vache R charolaise, l'écart entre le conventionnel et le bio permet une plus-value intéressante. Reste le cas des mâles qui sont vendus en majorité en brouards en filière conventionnelle. Pour valoriser les mâles en bio trois options sont possibles : le veau sous la mère, le baron et le bœuf. Ces trois destinations bouchères sont développées dans la brochure « engraisser et valoriser les mâles en bio » des Chambres d'agriculture et l'Institut de l'Élevage publiée en mai 2014. Chaque type de mâles est décrit à partir des observations nationales. Pour le veau mâle de race allaitante abattu à 5-6 mois, la difficulté est de pouvoir atteindre un état d'engraissement satisfaisant. Il nécessite d'avoir des mères très laitières. Pour le baron les règles de production sont assez contraignantes et coûteuses. Ce type de produit s'est peu développé. La production de bœufs est une voie intéressante pour beaucoup de systèmes herbagers. Mais il est préférable de sélectionner les meilleurs mâles.

COLLECTION THÉMA

LA BIO, CE SONT DES ÉCONOMIES ASSURÉES ET SOUVENT UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

Le passage d'un système conventionnel extensif à un système bio autonome s'accompagne d'économies de charges d'engrais et d'aliments significatives. Un élevage naisseur extensif qui apporte 30 kg N par ha SAU et achète le complémentaire azoté pour les animaux va économiser au minimum 100 € par vêlage en passant à un système bio autonome. Les charges de structure restent globalement stables.

Si la productivité des surfaces diminue, la baisse des performances animales n'est pas systématique à condition de maintenir un bon niveau d'alimentation du troupeau. Enfin, l'aide conversion sur 5 ans et au bout de 2 ans la plus-value sur les ventes contribuent globalement à l'amélioration du résultat. Même en l'absence de cette meilleure valorisation en 2012, la conversion restait économiquement intéressante par le poids des économies et des aides dans le cas de système ayant peu de changement.

Au final, les élevages bovins viande conduits en agriculture biologique obtiennent une meilleure efficacité économique que les systèmes comparables conduits en conventionnel comme le montrent les analyses de groupe.

RÉSUMÉ D'UNE CONVERSION AGRICULTURE CONVENTIONNELLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

	Commentaires - Risques	
Fourrage	Baisse de la productivité limitée par la présence de légumineuse.	Maîtrise des mauvaises herbes dans les prairies (rumex, chardons) et les cultures.
Cheptel	Le sanitaire ne pose pas particulièrement de problème. Baisse du cheptel fonction de la ressource fourragère.	Bien observer les animaux et anticiper les problèmes sanitaires. Se poser la question de la valorisation des mâles.
Rentabilité	Elle est obtenue par la diminution des charges opérationnelles et renforcée par les aides à la conversion.	Être autonome en alimentation. Contenir les charges de mécanisation.
Capitaux	Ils sont inférieurs en raison de la baisse du cheptel.	Gérer les évolutions de la trésorerie.
Travail	Moins de cheptel, mais autant de travail : plus de vigilance et d'anticipation (faux semis, désherbage manuel, surveillance cheptel).	
Environnement	Les bilans environnementaux s'améliorent : bilan des minéraux, Indice de Fréquence de Traitement (IFT), augmentation de la biodiversité.	

Pour mesurer l'aptitude de votre exploitation à la conversion vers l'Agriculture Biologique, vous pouvez vous [auto-évaluer](#).

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2019 - Référence idele : 0019 502 026 – Réalisation : Corinne Maigret - Crédit photos : CRAPL/idele

Ont contribué à ce dossier :

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
44 - Vincent Lambrecht - Gaël Benoteau - Tél. : 02 53 46 63 10
49 - Christophe Grosbois - Tél. : 02 49 18 78 76
72 - Delphine Breton - Tél. : 02 43 29 24 32
85 - Baptiste Cornette - Tél. : 02 51 36 82 72

Chambre d'agriculture de Bretagne
22 - Thierry Offredo - Tél. : 02 96 79 21 82
29 - Raymond Barré - Tél. : 02 98 52 48 10
35 - Frédéric Guy - Tél. : 02 23 48 26 87
56 - Margot Le Gac - Tél. : 02 97 46 83 32

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
79 - Pascal Bisson - Tél. : 05 49 77 15 15

Institut de l'Élevage - Mylène Berruyer - Réseau Bovins viande Ouest - Tél. : 02 49 71 06 25

Pour en savoir plus :

www.paysdelaloire.chambagri.fr / www.inao.gouv.fr / www.agencebio.org / www.interbev.asso.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (dont CasDAR), de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

